



Interreg efface les frontières



L'Union européenne investit dans votre avenir.

1

Journée transfrontalière franco-belge consacrée à la prise en charge de la personne âgée Mars 2012



Wallonie



Union européenne
Fonds Européen de Développement Régional



Les partenaires de l'initiative

2

- ▶ Deux observatoires transfrontaliers OFBS et Luxlorsan développent des projets de coopération sanitaire transfrontaliers sur les versants français et belges
- ▶ Ils sont les chefs de file des projets Interreg IV Cosantran, Cosanvlaamsfran, Cosanwalfran et Cosanté

Leurs réalisations

3

- Les principales réalisations concernent la conception et le suivi de coopérations sanitaires : conventions créant des espaces d'accès aux soins transfrontaliers sans obstacles administratifs ni financiers (ZOAST), des conventions interhospitalières pour des soins spécifiques ainsi que la coopération en matière d'aide médicale urgente
- Des actions d'encadrement et de soutien au développement de la coopération sanitaire :
une veille juridique, le droit des patients, l'accès aux médicaments, les guichets de soins...
- Des actions de communication : publications, vademecum, colloques, site internet :
santetransfrontaliere.eu; ofbs.eu; luxlorsan.eu

Pourquoi cette journée?

4

- La mobilité des patients est la principale préoccupation des acteurs transfrontaliers OFBS et Luxlorsan
- Deux initiatives ont été entreprises en 2006 et 2008 pour informer principalement les établissements hospitaliers sur l'accès aux soins transfrontaliers et les dispositifs de coopération existants
- Le flux de personnes handicapées de la France vers la Belgique est une préoccupation de plus de 10 ans. C'est le flux le plus important. Il a fait l'objet de nombreuses réflexions et de travaux d'études. C'est la raison qu'une demande d'une meilleure connaissance des systèmes a été formulé à diverses reprises. Aussi avons-nous rédigé un rapport sur la pris en charge des personnes handicapées et organisés des 7 journées d'information-formation en octobre 2010.

Pourquoi cette journée?

5

- Le 21/12/2011 un accord cadre de coopération relative à la prise en charge des personnes handicapées a été signé entre le Gouvernement français et le Gouvernement wallon.
- Les projets Interreg poursuivent des actions dans le cadre de l'ensemble du secteur médico-social. Les opérateurs de ces projets voulaient donc également aborder la problématique de la prise en charge des personnes âgées selon une approche transfrontalière comme pour les personnes handicapées.
- C'est la raison pour laquelle un rapport a été rédigé. Il vous est remis aujourd'hui lors de cette journée consacrée à la prise en charge des personnes âgées.

Les objectifs

6

- Apporter une information sur l'accès aux soins transfrontaliers
- Présenter la prise en charge de la personne âgée en France et en Belgique
- Echanger sur les dynamiques des deux systèmes et la mobilité transfrontalière
- Nouer des liens entre les différents acteurs concernés français et belges pour poursuivre un suivi informationnel et réflexif dans ce domaine

Déroulé de la journée

7

- A partir de 9 heures 40 : le système des retraites en France et en Belgique ainsi que les autres allocations et avantages sociaux et l'exportabilité des prestations
- A partir de 11 heures 20: l'accès aux soins en Belgique, en France et la mobilité des patients dans l'UE
- Le repas de midi à 12 heures 30: un temps d'échange et de rencontre
- A partir de 14 heures : le maintien à domicile en France et en Belgique
- A partir de 15 heures: l'hébergement des personnes âgées en France et en Belgique
- En fin d'après midi : échanges et conclusions